



Le fil de terre

Numéro 10 – octobre 2010



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Comme prévu dans le programme de la liste « projet citoyen solidaire », nous avons commencé nos réunions de quartier.

C'est une partie du quartier de Saint-Rambert qui a été invitée à cette première. Pour les autres quartiers, il faudra juste un petit peu de patience...

Cette rencontre a été très productive en idées provenant de nos concitoyens et nous les en remercions.

La discussion a porté sur l'aménagement du quartier des Barques, de ses points faibles et des améliorations à y apporter. D'autres sujets comme le risque de fermeture de l'école des barques, le plan communal de sauvegarde, les transports, etc... ont apporté du grain à moudre.

Je profite donc de ce fil de terre pour féliciter l'ensemble des acteurs de cette rencontre (citoyens, élus et grimistes). Ceci démontre que, dans une commune de la taille de la nôtre, peut s'exercer une démocratie de proximité, pour peu qu'on prenne le temps d'écouter les habitants et d'échanger avec eux en toute simplicité ; ce qui n'est pas forcément dans les cordes de la majorité.

Le Président,
G Charpenay



PAROLES D'ELUS

Philippe BOYER
Conseiller Municipal



QUOTIENT FAMILIAL

Depuis plusieurs années nous défendons la mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial pour la restauration scolaire et le périscolaire (aujourd'hui, 3€ le repas et 2,40€ l'heure)

La majorité municipale est restée très longtemps sourde à nos arguments en faveur d'une tarification socialement plus juste.

Suite à notre courrier de décembre 2009 contenant nos propositions, elle a décidé d'ouvrir les discussions.

Nous espérons que les choses aboutiront pour la rentrée scolaire de septembre 2011. D'ici là, nous ne restons pas inactifs.

En effet nous travaillons actuellement sur d'autres méthodes de calcul toujours dans un souci de plus de justice sociale pour les familles pontrambertoises.

A ce jour, le quotient familial retenu est celui de la Caisse Nationale des Allocations Familiales calculé de la façon suivante :

$$\frac{1/12^{\text{e}} \text{ des ressources annuelles} + \text{ prestations familiales mensuelles perçues}}{\text{nombre de parts fiscales}}$$

PANNE SECHE



Au-delà du problème stations-services chez nous), nous assistons quelquefois à des augmentations abusives du prix du litre de carburant pour profiter de l'évènement. Savez-vous que vous pouvez aller voir sur <http://www.prix-carburants.gouv.fr> les prix observés dans les stations avoisinantes. Si vous observez des dérapages importants, vous pouvez même écrire à contact.carburants@dircom.finances.gouv.fr.

BREVES LOCALES

RUE BEAULIEU, 23 OCTOBRE

Après-midi jeux organisée par les commerçants de la rue. Jeu de piste pour les enfants entre les boutiques et occasion pour les parents de découvrir la rue et ses commerces. Mais les enfants, passionnés par les questions du jeu de l'oie, oubliaient parfois de regarder avant de traverser. Sachant que le centre de St-Just doit être réaménagé dans les deux ou trois ans qui viennent, rappelons une priorité : la vitesse des véhicules doit impérativement être limitée (zone 30, chicanes, ralentisseurs efficaces...). La rue Beaulieu ne peut continuer d'être considérée par certains comme un raccourci entre le pont et la route du Chasseur. Elle doit redevenir un vrai centre-ville où il fait bon flâner, rencontrer des amis, faire ses courses...

Le fil de terre

ELECTRICITE VERTE ?

Les médias nous annoncent une hausse prochaine du prix de l'électricité de 3%, nécessaire pour compenser le surcoût induit par l'achat à un tarif intéressant de l'électricité, essentiellement solaire, produite par les particuliers.

Notre commune de « propriétaires » de maisons individuelles est particulièrement ciblée par les « partenaires bleu ciel » d'E.D.F. J'ai personnellement été sollicité une bonne dizaine de fois, par téléphone ou par des visites à mon domicile. Des offres alléchantes, des promesses d'amortissement de l'inves-

tissement en sept ou huit ans, et de revenus complémentaires ultérieurement (dans mon cas entre 2500 et 3000 euros annuels, soit beaucoup plus d'un mois de la retraite que je puis escompter percevoir- ce calcul effectué par le commercial est-il un hasard ?).



ments collectifs, sociaux ou non. Est-il juste de faire financer y compris par les plus modestes de nos Concitoyens le treizième mois de retraite des heureux propriétaires de maisons indivi-

duelles ?

Ce n'est pas là une vraie politique écologique et sociale de l'énergie, mais plutôt, comme dans tant d'autres domaines, une politique du chiffre et de l'annonce : afficher tant de mégawatts « propres » produits en plus, peu importe à quel coût social.

Mieux vaudrait privilégier de réelles économies d'énergie, en prohibant la publicité lumineuse qui brille toute la nuit par exemple, ou en optimisant l'éclairage urbain, en favorisant systématiquement les constructions aux normes H.Q.E, en développant la production d'eau chaude sanitaire solaire, etc.

Norbert Verrier

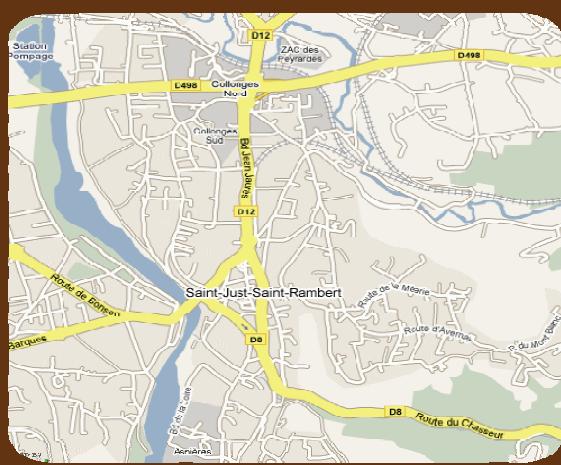
PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme devrait remplacer le Plan d'Occupation des Sols au printemps 2011.

Depuis plusieurs années, nous participons à la commission en charge de ce dossier.

Si globalement, nous sommes en phase avec ce futur projet, nous proposerons d'ici quelques semaines à la majorité municipale quelques aménagements notamment sur les déplacements, le logement, les espaces agricoles, les zones vertes....

Philippe Boyer



TRANSPORTS

Notre ville est traversée par deux lignes régulières de bus : les lignes T.I.L. 106 et 107. Certes, c'est peu et beaucoup de quartiers ne sont pas du tout desservis ; mais ce n'est pas rien. En attendant qu'une vraie politique de transports collectifs soit développée par la commune ou l'intercommunalité, ne serait-il pas judicieux de s'appuyer sur ces lignes existantes pour faciliter la vie quotidienne des Ponttambertois ? Est-il normal que le trajet entre la place Guichard et la place Gapiand coûte aussi cher que le trajet entre Sury-le-Comtal et Saint-Etienne (2€) ?

Nous pensons qu'il est possible de créer une régie (municipale ou, plus pertinemment intercommunale) qui permette d'utiliser les T.I.L. sur des trajets courts à un tarif plus raisonnable. Cette amélioration ne serait pas ruineuse pour la collectivité, ou il faudrait qu'on nous explique qu'une place inoccupée peut être plus « rentable » qu'une place occupée, même avec un ticket à un euro ou à cinquante centimes.

Norbert Verrier

Mardi 9 novembre à 20h00 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)
Jeudi 18 novembre, 19h15 : Conseil Municipal, Salle Hochdoerfer

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nous sur : <http://www.projetcitoyen.fr/>

